

ALFRED REBOUX Propriétaire-Gérant

ALFRED REBOUX Propriétaire-Gérant

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LEGALES et JUDICIAIRES

ALFRED REBOUX Propriétaire-Gérant... Abonnements: Trois mois 13.50, Six mois 26.00, Un an 50.00

INSERTIONS: Annonces: la ligne... Réclames: 30 c... Faits divers: 50 c

Table with financial data: BOURSE DE PARIS, 31 DECEMBRE. Includes values for actions, emprunts, and various banks.

DETACHES COMMERCIALES: Change sur Londres 4.84 1/2, change sur Paris 5.13 3/4

Alexandrie, 3 janvier. Marché ferme. Prix soutenus pour bonnes qualités

Havre, 3 janvier. Coton: Ventes 400 b. Marché calme, sans changement

New-York, 3 janvier. Coton: 43 1/4. Recettes de la semaine dernière 189,000 balles

Liverpool, 30 décembre. Coton: ventes 10,000 b. disponibles soutenus

Havre, 30 décembre. Coton: ventes 750 b. Marché calme, cotons nouveaux, raides

New-York, 30 décembre. Recettes de cinq jours 114,000 b.

ROUBAIX 3 JANVIER 1876

Bulletin du jour

M. le président de la république a reçu hier, à l'occasion du nouvel an, les félicitations des grands corps de l'Etat

accompagné de tous les ministres et de M. le général d'Abzac, son premier aide-camp, s'est rendu à 11 heures moins

quatre, dans une voiture précédée et suivie d'une escorte de cuirassiers, au palais de l'Assemblée nationale

A 11 heures, M. le président a reçu à l'hôtel de la Présidence, à Versailles, M. le duc d'Audiffret-Pasquier et les membres composant le bureau de l'Assemblée nationale

M. le maréchal de Mac-Mahon, entouré des ministres, a reçu ensuite MM. les députés encore présents à Versailles

Aucun discours n'a été prononcé dans ces différentes réceptions

A une heure, M. le président de la république entouré des ministres, de sa maison militaire et d'un nombreux état-major, a reçu au palais de l'Élysée

Des détachements de la garde républicaine en grande tenue faisaient, à l'intérieur et à l'extérieur du palais, le service d'honneur

A Paris comme à Versailles, aucune allocution n'a été prononcée dans ces diverses réceptions

L'empereur d'Allemagne a reçu, hier, les généraux qui sont venus le féliciter à l'occasion du nouvel an

Répondant à l'allocution qui lui a été adressée par ce dernier, l'empereur s'est exprimé de la manière suivante

« Je vous remercie des paroles que vous m'adressez à l'occasion du nouvel an, en votre nom et au nom de toutes les personnes ici présentes

« La Gazette de Madrid publie un décret royal convoquant les Cortés pour le 15 février

Les élections des députés et des sénateurs auront lieu par le suffrage universel, mais pour cette fois seulement

« Est-ce que vous ne pourriez pas faire taire cet homme-là? » disait M. de Bismark à un ministre italien

« O ciel! qu'y a-t-il donc, demanda la jeune femme toute tremblante? »

« Il y a que je suis un père fort à plaindre. Gontran, mon fils, que je croyais un jeune homme rangé, a contracté des dettes

« Et comme disait fort judicieusement, madame de Tréguen, pour quel intérêt... car ses procédés envers vous sont inouïs... »

« Hâlas! monsieur, c'est que j'ai le malheur d'être laide... »

« fermer la parole du Pape dans l'enceinte du Vatican et empêcher la publication de ses discours »

Eh bien, le gouvernement du Quirinal vient de faire ce qu'il n'avait pas osé jusqu'à présent

« Les champions français de l'impérialisme pieux ne nous respectent plus que le chef de l'Église n'a jamais été plus libre que depuis la perte de sa souveraineté temporelle

« Les hommes du Quirinal s'aperçoivent que leur propre système s'écroule et qu'il leur faudra en inventer un autre

« La souveraineté spirituelle suppose la complète indépendance de la parole dans ses rapports avec la société des fidèles

« Quoique nous ayons donné le compte-rendu de la séance de nuit dans laquelle a été discutée la question des chemins de fer, nous croyons intéresser nos lecteurs en reproduisant, in extenso, le discours prononcé à cette occasion par M. Jules Brème »

M. Jules Brème. — Messieurs, je ne m'explique pas les motifs de l'animation que M. le ministre des travaux publics apporte dans la question que nous traitons en ce moment

« La question est des plus simples; mais avant de vous donner mes motifs contre l'urgence que réclame M. le ministre, permettez-moi de vous déclarer que le fait qu'il vient d'annoncer à cette tribune, accusant les députés du Nord d'avoir réclamé le retrait de la convention de divers chemins de fer est absolument inexact... »

« Et je ne me sers, permettez-moi de vous le dire, que d'expressions parlementaires... (Rumeurs à droite) »

« Vous n'avez pas à vous récrier, quand je vous dis que je me sers d'expressions parlementaires; si je demandais la permission de me servir d'expressions extra-parlementaires, je comprendrais vos rumeurs »

« Sans doute. Mais comme le dit judicieusement madame de Tréguen, il ne vous a point épousée les yeux fermés... »

« Si vous ne payez pas ses dettes, comment fera-t-il? »

« Je ne les paierai, parbleu pas! Il n'est pas juste que l'aisance de madame de Tréguen souffre des déportements d'un jeune fou auquel elle n'a point donné l'exécration... »

« Et pour en venir à la conclusion, que vous attendez sans doute, Gontran mon fils, doit subir la peine de sa folie, et comme je fais encore remarquer fort judicieusement madame de Tréguen, qu'il se tire d'affaire comme il pourra avec le petit bien de sa défunte mère... »

« Jamais, s'écria la jeune, jamais, je n'habiterai la maison dont mon mari est chassé! Je sais quel est mon devoir, monsieur; partout où ira Gontran, je le suivrai, je travaillerai pour lui, je le consolerais... et en voyant combien je l'aime, il m'aimera peut-être un peu, toute laide que je suis... »

« Hâlas! quelques heures après cet entretien, la généreuse Angéline apprit que son ingrat époux était parti sans dire où il allait, et sans un mot d'adieu pour elle... »

« Une année s'était écoulée. Deux femmes allaient et venaient dans une des salles de l'hôpital Saint-Yves. L'une, belle et distinguée portait l'habit religieux, l'autre, laide et petite, était simplement vêtue d'une robe brune; ses cheveux châtains en bandeaux, encadraient son front... »

« Marie, qui avait tant souffert et que la mort avait touchée de bien près; Marie, qui, depuis le mariage de son cher Gontran, n'avait plus ni illusions ni espérances en ce monde, avait jeté toutes ses douleurs dans le sein de Dieu, et s'était consacrée entièrement à cet ami qui est toujours fidèle... »

« Quant à Angéline, elle n'avait pas voulu rester habiter l'hôtel de Tréguen, puisque son mari n'y était plus, elle s'était réfugiée près de l'amie de Gontran, et y avait trouvé consolation et

« Voici en quels termes la *Revue catholique* apprécie, dans sa livraison du 1er janvier, la conduite de M. de la Rochette et ses amis »

« Tous les journaux catholiques français ont été d'accord pour infliger à M. de la Rochette et à ses amis les plus sévères condamnations. Et en vérité, on ne sait comment il serait possible de répondre aux censures aussi énergiques que justifiées dont ces députés sont l'objet de la part du journal le *Monde*, quand cette feuille, faisant appel aux devoirs du chrétien, mettant en évidence les actions et les desseins des sectateurs de M. Gambetta et de ses complices, et montrant les périls manifestes qui résulteraient pour l'Église et pour la société civile du triomphe de tels ennemis, réfute l'une après l'autre les accusations alléguées en faveur de cette poignée de membres de l'extrême droite... »

« Il faut aussi tenir compte de la protestation solennelle publiée contre la conduite de M. de la Rochette, au nom des principes de la légitimité et de la religion, par tous les autres membres de l'extrême droite, qui déclarent vouloir rester toujours royalistes, mais en même temps catholiques, et n'avoir rien à faire avec les ennemis jurés de la monarchie et de l'Église... »

« La décision qu'a prise M. le maréchal Canrobert de ne pas accepter les candidatures sénatoriales est très-vivement approuvée dans le monde politique et dans le monde militaire... »

« M. le président de la commission des chemins de fer, sous ce prétexte plausible, sans doute, que s'ils étaient utiles au département ils l'étaient moins à la compagnie. La députation s'est émue de la présentation d'un projet qui lésait ainsi les intérêts les plus respectables et voici la réclamation qu'à l'unanimité elle a formulée auprès des membres de la commission... »

« En résumé, la députation du Nord demande à la commission parlementaire »

« 1° De comprendre dans la convention actuelle les diverses lignes du département aujourd'hui concédées et qu'on n'a point à être comprises dans l'acte de rétrocession consentie par la Compagnie de Lille à Valenciennes, au profit de la Compagnie du Nord; »

« 2° De modifier les stipulations relatives aux délais, de telle sorte que l'exécution des lignes soit terminée dans un délai maximum de quatre ans, à partir de la loi portant approbation de la convention; »

« 3° Que la ligne de Lens à Armentières soit, dans son ensemble, concédée à une seule Compagnie; »

« 4° Que la ligne de Valenciennes au Cateau soit prolongée jusqu'à Saint-Érme, dans le département de l'Aisne... »

« Maintenant, je traite, en peu de mots, la question d'urgence... Comment! on vient nous dire qu'il y a urgence à voter le projet de loi alors qu'on demande un délai de neuf ou dix ans pour son exécution? Dans trois mois, les pouvoirs publics nouveaux seront reconstitués, au lieu de délibérer précipitamment sur des questions aussi graves qui comportent le vote de centaines de millions, nos successeurs discuteront dans le calme et le recueillement ce que nous ne pouvons faire à la dernière heure de notre existence... »

« En m'exprimant ainsi que je le fais, je défends les intérêts de mon pays, ceux du Trésor public, et je prétends que M. le ministre des Travaux publics doit être, avant tout, le défenseur du Trésor public et non pas le défenseur exclusif des grandes Compagnies (Très-bien! sur plusieurs bancs... Réclamations et rumeurs sur d'autres)... »

« M. DE CLERCO. — Je demande la parole... »

« M. JULES BRÈME. — Vous vous récriez, monsieur le ministre. Permettez-moi de vous dire que, quand vous montez à

« cette tribune tenir le langage que vous avez tenu contre les petites Compagnies qui étaient au moins bonnes à rendre les grandes plus traitables et à obliger les compagnies de transport nécessaires... »

« M. LE PRÉSIDENT. — Messieurs, je laisse à chaque orateur une grande liberté; je crois néanmoins que l'Assemblée trouvera, et vous-même, monsieur Brème, en faisant appel à votre sang-froid, vous trouverez que vous avez excédé la mesure. (Très-bien! très-bien!) »

« M. JULES BRÈME. — Messieurs, en parlant comme je viens de le faire, je défends mon pays, la fortune de vos familles... »

« M. LE PRÉSIDENT. — Je vous en prie, messieurs, veuillez écouter; vous prolongez le débat... »

« M. JULES BRÈME... et quand je vois un ministre monter à cette tribune pour déclarer qu'il réclame l'urgence, parce qu'il y a, dit-il, une question stratégique de haute importance, et si nos reportons nos souvenirs sur les articles de son projet, nous découvrons qu'il accorde dix années pour la confection des travaux. Dès lors, où est donc l'urgence, où se trouve la question stratégique. Le doute devant être levé et nous voyons, pour tout dire, que les populations découragées qu'on abuse et nos finances épuisées... »

« M. CHAPER. — Et l'urgence de la défense du pays! Je demande la parole... »

« M. JULES BRÈME. — Oui! dit-elle? »

« M. CHAPER. — C'est moi, et je vous répondrai... »

« M. JULES BRÈME. — Vous demandez la parole? — Oui! »

« M. JULES BRÈME. — Je la demanderai pour vous répondre à mon tour. (Rires)... Mais, monsieur Chaper, il ne s'agit pas seulement de voter des lignes de chemins de fer et de savoir si ces lignes auront une direction fructueuse, intelligente; il faut savoir ce que cela coûtera. (Très-bien! très-bien! à gauche!) Je le répète, ce sont des centaines de millions de francs, des conventions qu'on vous demande de voter... »

« Je demande que chaque orateur qui se présente à cette tribune soit tenu de nous déclarer, en débutant, le nombre de millions qu'il vous demande de voter d'urgence, sans discussion, à minima, après une séance de douze heures... »

« On nous dit qu'il faut finir dignement. Oui, messieurs, mais il ne faut pas laisser supposer que nous finissons en faisant nos affaires personnelles, cela ne peut être dans votre pensée. (Très-bien!) »

« Je termine par une dernière considération qui à son côté grave: vous accordez

« sur son cœur! Ah! si j'avais un petit enfant à moi, se disait-elle, sans doute il m'eût aimée... Est-ce qu'un enfant peut trouver que sa mère est laide?... Mais hélas! il valait mieux n'en point avoir. Ma fille m'eût peut-être ressemblée et comme moi eût été malheureuse... »

« Dans les moments où les soins des pauvres ne l'occupaient pas, la jeune femme retirée dans sa cellule, se livrait à l'étude, car, son éducation avait été entièrement négligée par sa tante. D'ailleurs, à l'époque où elle se croyait jolie, elle ne trouvait jamais assez de temps à consacrer à la toilette, au miroir, aux leçons de danse... »

« Maintenant, d'après les conseils de sa sœur Marie, elle s'adonnait aux occupations sérieuses, et elle y trouvait du charme... »

« Parfois aussi, les échos du triste hôpital redisaient étonnés les accords de sa harpe; elle avait peu de voix, il est vrai, mais le timbre en était agréable, et grâce aux leçons d'un vieux caporal convalescent, et excellent musicien, elle était parvenue à chanter juste... »

« Elle avait assez de goût pour le dessin, et estampait tant bien que mal quelques têtes de pauvres moribonds consolés de la pensée que, du moins, un

Feuilleton du Journal de Roubaix

L'HISTOIRE D'UNE LAIDE

PAR M^{lle} BLANCHE DE ROSARNOUX.

Mon oncle de Villèle, ah! celui-là m'aime un peu, je le crois, ou du moins je lui inspire de la pitié. Mais il est loin de moi maintenant. Quant au comte de Tréguen, il a peine à dissimuler son indignation; il est outré de ce que son fils ait épousé une jeune fille sans beauté et sans fortune. Et la comtesse déteste Gontran, que peut-elle être pour moi?... Ah! si, loin de m'offenser, j'avais écouté mon bon tuteur, lorsque avec sa rude franchise, il me parlait de la laideur, je n'eusse pas été dupe de mon amour-propre qui m'aveuglait, je n'eusse pas accueilli l'illusion fatale que je pouvais être aimée, j'aurais fui le monde, qui rit de tous les malheureux. Et uniquement consacrée à Dieu et aux œuvres de charité, qui sait? les pauvres, peut-être, ne m'auraient pas trouvée laide... Pendant qu'Angéline se livrait ainsi à ses tristes réflexions, une scène des plus violentes avait lieu entre le comte de Tréguen et son fils. La comtesse

avait fini par découvrir que ce dernier avait des dettes, et nécessairement s'était empressée de le rapporter à son mari. Cette nouvelle avait ébranlé l'irascible vieillard. Des éclats de voix, le bruit de portes brusquement fermées, tirèrent Angéline de son état de torpeur. Bientôt la porte de sa chambre s'ouvrit, et le comte entra la figure bouleversée, par la colère... « O ciel! qu'y a-t-il donc, demanda la jeune femme toute tremblante? » « Il y a que je suis un père fort à plaindre. Gontran, mon fils, que je croyais un jeune homme rangé, a contracté des dettes. Il paraît que votre infame tante ne l'ignorait pas, et qu'il avait compté sur ses écus pour les payer... Le voilà joliment pris! Ma foi tant pis pour cette extravagante! » Et, comme disait fort judicieusement, madame de Tréguen, pour quel intérêt... car ses procédés envers vous sont inouïs... « Hâlas! monsieur, c'est que j'ai le malheur d'être laide... »

« Sans doute. Mais comme le dit judicieusement madame de Tréguen, il ne vous a point épousée les yeux fermés... » « Si vous ne payez pas ses dettes, comment fera-t-il? » « Je ne les paierai, parbleu pas! Il n'est pas juste que l'aisance de madame de Tréguen souffre des déportements d'un jeune fou auquel elle n'a point donné l'exécration... » « Et pour en venir à la conclusion, que vous attendez sans doute, Gontran mon fils, doit subir la peine de sa folie, et comme je fais encore remarquer fort judicieusement madame de Tréguen, qu'il se tire d'affaire comme il pourra avec le petit bien de sa défunte mère... » « Jamais, s'écria la jeune, jamais, je n'habiterai la maison dont mon mari est chassé! Je sais quel est mon devoir, monsieur; partout où ira Gontran, je le suivrai, je travaillerai pour lui, je le consolerais... et en voyant combien je l'aime, il m'aimera peut-être un peu, toute laide que je suis... »

« Hâlas! quelques heures après cet entretien, la généreuse Angéline apprit que son ingrat époux était parti sans dire où il allait, et sans un mot d'adieu pour elle... » « Une année s'était écoulée. Deux femmes allaient et venaient dans une des salles de l'hôpital Saint-Yves. L'une, belle et distinguée portait l'habit religieux, l'autre, laide et petite, était simplement vêtue d'une robe brune; ses cheveux châtains en bandeaux, encadraient son front... » « Marie, qui avait tant souffert et que la mort avait touchée de bien près; Marie, qui, depuis le mariage de son cher Gontran, n'avait plus ni illusions ni espérances en ce monde, avait jeté toutes ses douleurs dans le sein de Dieu, et s'était consacrée entièrement à cet ami qui est toujours fidèle... » « Quant à Angéline, elle n'avait pas voulu rester habiter l'hôtel de Tréguen, puisque son mari n'y était plus, elle s'était réfugiée près de l'amie de Gontran, et y avait trouvé consolation et

« cette tribune tenir le langage que vous avez tenu contre les petites Compagnies qui étaient au moins bonnes à rendre les grandes plus traitables et à obliger les compagnies de transport nécessaires... » « M. LE PRÉSIDENT. — Messieurs, je laisse à chaque orateur une grande liberté; je crois néanmoins que l'Assemblée trouvera, et vous-même, monsieur Brème, en faisant appel à votre sang-froid, vous trouverez que vous avez excédé la mesure. (Très-bien! très-bien!) » « M. JULES BRÈME. — Messieurs, en parlant comme je viens de le faire, je défends mon pays, la fortune de vos familles... » « M. LE PRÉSIDENT. — Je vous en prie, messieurs, veuillez écouter; vous prolongez le débat... » « M. JULES BRÈME... et quand je vois un ministre monter à cette tribune pour déclarer qu'il réclame l'urgence, parce qu'il y a, dit-il, une question stratégique de haute importance, et si nos reportons nos souvenirs sur les articles de son projet, nous découvrons qu'il accorde dix années pour la confection des travaux. Dès lors, où est donc l'urgence, où se trouve la question stratégique. Le doute devant être levé et nous voyons, pour tout dire, que les populations découragées qu'on abuse et nos finances épuisées... » « M. CHAPER. — Et l'urgence de la défense du pays! Je demande la parole... » « M. JULES BRÈME. — Oui! dit-elle? » « M. CHAPER. — C'est moi, et je vous répondrai... » « M. JULES BRÈME. — Vous demandez la parole? — Oui! » « M. JULES BRÈME. — Je la demanderai pour vous répondre à mon tour. (Rires)... Mais, monsieur Chaper, il ne s'agit pas seulement de voter des lignes de chemins de fer et de savoir si ces lignes auront une direction fructueuse, intelligente; il faut savoir ce que cela coûtera. (Très-bien! très-bien! à gauche!) Je le répète, ce sont des centaines de millions de francs, des conventions qu'on vous demande de voter... » « Je demande que chaque orateur qui se présente à cette tribune soit tenu de nous déclarer, en débutant, le nombre de millions qu'il vous demande de voter d'urgence, sans discussion, à minima, après une séance de douze heures... » « On nous dit qu'il faut finir dignement. Oui, messieurs, mais il ne faut pas laisser supposer que nous finissons en faisant nos affaires personnelles, cela ne peut être dans votre pensée. (Très-bien!) » « Je termine par une dernière considération qui à son côté grave: vous accordez

« sur son cœur! Ah! si j'avais un petit enfant à moi, se disait-elle, sans doute il m'eût aimée... Est-ce qu'un enfant peut trouver que sa mère est laide?... Mais hélas! il valait mieux n'en point avoir. Ma fille m'eût peut-être ressemblée et comme moi eût été malheureuse... » « Dans les moments où les soins des pauvres ne l'occupaient pas, la jeune femme retirée dans sa cellule, se livrait à l'étude, car, son éducation avait été entièrement négligée par sa tante. D'ailleurs, à l'époque où elle se croyait jolie, elle ne trouvait jamais assez de temps à consacrer à la toilette, au miroir, aux leçons de danse... » « Maintenant, d'après les conseils de sa sœur Marie, elle s'adonnait aux occupations sérieuses, et elle y trouvait du charme... » « Parfois aussi, les échos du triste hôpital redisaient étonnés les accords de sa harpe; elle avait peu de voix, il est vrai, mais le timbre en était agréable, et grâce aux leçons d'un vieux caporal convalescent, et excellent musicien, elle était parvenue à chanter juste... » « Elle avait assez de goût pour le dessin, et estampait tant bien que mal quelques têtes de pauvres moribonds consolés de la pensée que, du moins, un